rent. (1) ensés et sincère Frères fants de oire que

XXX

10% 908 908

s'ajouter rait dans ept. Les le fleuve, impossi. mement pprocher glaces, et wantage. ire deveroid nous ent pas à te annéeur de six les. » l'ailleurs, nite sur la

rive gauche du Saint-Laurent, un peu au nord d'Anticosti. Des Français y passaient l'hiver « pour faire la chasse de loups-marins dont ils font des huiles; il était presque sûr que nous en obtiendrions du secours, mais la difficulté était de s'y rendre dans une telle saison; » il y avait plus de trente lieues à parcourir, sous un froid déjà piquant, avec peu de nourriture et pour embarcations un canot et une chaloupe, bien trop faibles pour affronter la haute mer. N'importe, tous étaient prêts à faire face aux plus grands périls dans l'espoir de sortir de leur affreuse solitude. Mais, nouvelle et pénible difficulté, tous les naufragés ne purent pas trouver place dans les frêles esquifs ; il fallut « ou se résoudre à mourir tous en cet endroit au bout de six semaines ou se séparer pour quelque temps. » Personne, on le comprend, ne tenait à rester dans l'île déserte, et chacun voulait profiter de la dernière planche de salut qui lui était offerte. Il fallut les exhortations pressantes du Père Crespel pour en décider quelques-uns. Il leur fit voir les inconvénients de retarder le voyage, qu'il fallait de toute nécessité se séparer; puis mettant sa confiance en Dieu, il leur annonça qu'il célèbrerait la messe du Saint-Esprit, le 26 novembre, afin de lui demander de susciter des cœurs généreux et prêts au sacrifice de leur vie. La messe fut dite « et, le même jour, vingt-quatre hommes s'offrirent à rester, à condition qu'on leur laisserait des vivres et qu'on leur promettrait sur l'Evangile de leur envoyer du secours aussitôt qu'on serait arrivé à Mingan. »

Notre Récollet voulant donner l'exemple de l'abnégation déclara qu'il ne voulait pas quitter ceux qui resteraient, afin de les aider par son exemple et ses bons conseils à attendre patiemment les secours promis. « Mais tout le monde s'opposa vivement à mon dessein, et l'on dit pour m'en détourner que sachant la langue du pays, il fallait que j'accompagnasse ceux qui partaient, afin que si Messieurs de Fréneuse et de Senneville venaient à mourir ou à tomber malades en chemin, je pusse servir d'interprète en cas que nous rencontrassions quelques sauvages dans cette île; ceux qui restaient exigèrent surtout que je partisse; ils me connaissaient incapables de manquer à ma parole, et ils ne doutaient pas qu'à mon arrivée à Mingan mon premier soin ne fût de les secourir; ce n'est pas que ceux qui devaient partir ne fussent très disposés à leur envoyer une chaloupe le plus tôt qu'il leur serait possible, mais ils comptaient apparemment davantage sur la foi d'un prêtre que sur celle d'un simple particulier.